

Utiliser des échafaudages de pied

Les documents Organismes habilités à dispenser les formations Échafaudages de pied et Échafaudages roulants mis à jour sont disponibles sur le site de l'INRS : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Positiv' Formation est titulaire d'une habilitation « Échafaudage de pied »

n°H34743/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/13 délivrée par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

Objectifs

Être capable de travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.

Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie : en salle, exposés, travail en groupe, cas concrets. Applications pratiques sur chantier école. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 30 à 50 % du temps total de la formation. La partie pratique représente 50 à 70 % du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé : 1 échafaudage (préfabriqué à cadre ou préfabriqué multidirectionnel)

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

LA PREVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer-rendre compte

LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

LES REGLES D'UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE FIXE EN SECURITE

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié "Formateur Échafaudages de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS".

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnement oraux, questionnaire à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP. A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (évaluation des connaissances et savoir-faire selon les grilles conformes au document de référence l'AMRP/INRS), l'organisme de formation leur délivre un certificat et une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com

Positiv' Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350813735



Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

3 minimum - 10 maximum